

Une pierre de touche du consensus politique

LE CONSEIL FÉDÉRAL propose, sans consultation préalable, d'augmenter la TVA d'un point pour financer l'AVS. Constitutionnellement le peuple et les cantons ont donné déjà un accord de principe. La décision, que chacun savait inéluctable, tenait au choix du moment. Ce sera donc immédiatement, c'est-à-dire, compte tenu des procédures lentes de ratification et de risque référendaire, pour 1999. Cet objet de politique concrète illustre, comme un cas d'école, les dissertations parfois abstraites sur le long et le court terme.

L'AVS, dans ses prévisions, s'appuie bien évidemment sur des données démographiques. Les hommes et les femmes qui auront 65 ans sont nés et bien décidés, avec de bonnes chances actuarielles, de jouir d'une retraite. Plus nombreux, ils entraîneront une dépense supplémentaire, d'ici 2005, de 4,3 milliards. C'est considérable si l'on sait que les dépenses de l'AVS se montent à 26 milliards. L'augmentation sera de 16%.

L'autre paramètre de l'AVS, c'est l'évolution de l'économie et plus précisément les salaires et les revenus des indépendants qu'elle génère, soit quelque 250 milliards. Aux temps optimistes on tablait sur une croissance continue de 2% qui aurait fortement atténué le surcoût démographique. L'économie n'a pas été au rendez-vous. D'où la nécessité de recourir plus tôt que prévu au point TVA de sécurité qui sera d'ailleurs insuffisant. Un point rapporte quelque 2 milliards et l'augmentation démographique des dépenses sera du double. On se donne simplement un peu d'air dans l'attente de la 11^e révision de l'AVS qui devrait être mise en consultation dès l'année prochaine.

La défaillance de l'économie est d'ores et déjà utilisée par l'USAM et l'UDC pour contester l'augmentation de la TVA (le court terme contre le long terme). On entend sourdre la musique: le moment est mal choisi,

on va accroître les difficultés des petites entreprises. Pas d'augmentation des prélèvements obligatoires!

Il faut pourtant rappeler que le recours à la TVA pour financer partiellement l'AVS répond à une thèse patronale, approuvée par les milieux de gauche: ne pas alourdir le coût des postes de travail. La TVA n'est pas payée par le patron et le salarié, mais par le consommateur, retraités compris. Elle n'est pas toujours répercutée intégralement sur les prix, dans la mesure où la productivité permet d'absorber parfois le coût supplémentaire. Ces arguments sont rejetés. L'USAM s'apprête à jouer le court terme (comprendons la conjoncture actuelle) contre le long terme (l'évolution démographique).

La droite classique demandait, quant à elle, de consolider les assurances sociales existantes avant de développer la politique sociale. On est dans un cas exemplaire de consolidation. Qu'elle tire au moins les conséquences logiques de son minimalisme.

Une condition requise pour le succès de ce dossier difficile, c'est de n'offrir aucun prétexte à une dérobade. Or Kaspar Villiger le fournit en demandant que le 17% des recettes supplémentaires soient affectées à la caisse fédérale pour payer le surplus des dépenses supplémentaires qu'occasionne à l'Etat central l'AVS

*Le recours à la TVA
pour financer
partiellement l'AVS
répond à une thèse
patronale, approuvée
par les milieux de
gauche: ne pas
alourdir le coût
des postes de travail*

(+1 milliard). On peut comprendre son souci. Mais le peuple a voté le principe d'un point supplémentaire affecté à l'AVS. Le détournement d'une partie n'est pas, constitutionnellement, admissible. Il ne faut pas qu'il serve de prétexte à un refus.

L'AVS fait partie du consensus fédéral. Affaiblir son financement serait une remise en cause grave de cet accord minimal, une politique à hauts risques. De surcroît une politique absurde. Notre société vieillit. Et le progrès de l'espérance de vie a un coût. Pourquoi nier l'évidence? **AG**

Statistiques, salade de fruits et ratatouille

Quand les statistiques tombent dans le panier des fruits et légumes, elles peuvent étonner par le résultat de leur récolte. Comparaison en terre valaisanne.

ET SI L'ON s'intéressait aux fruits et légumes? Les statistiques de production valaisanne ouvrent un monde mystérieux pour le bœotien. Les quantités de légumes produites évoluent de manière régulière avec le temps alors que les variations sont considérables pour les fruits. On en vient à se dire que la culture des légumes est sans doute bien maîtrisée techniquement avec un grand arroi de technologie, alors que la production des fruits est plus aléatoire, livrée au climat: difficile de mettre un abricotier ou un pommier sous une serre.

Le panier de la ménagère

D'une manière générale, la culture des légumes diminue peu à peu. En 1991, la vallée du Rhône produit 35 090 tonnes de légumes; une baisse régulière nous amène 25 420 tonnes en 95, soit une variation tout de même considérable de l'ordre de 30%. La diminution la plus spectaculaire est celle des carottes dites de garde qui passent de 14 000 tonnes en 91 à 8 500 tonnes en 95. Mentionnons aussi les tomates dont la production diminue de près d'un tiers – de 5 600 à 4 000 tonnes en 5 ans. Par contre les carottes que la statistique appelle d'été, que l'on qualifie de primeur passent de 2 000 à 2 400 tonnes. C'est la seule production à l'augmentation marquante.

Ces chiffres traduisent peut-être une évolution silencieuse dans les habitudes alimentaires. Les produits frais, les primeurs sont privilégiés par le consommateur par rapport aux produits de conservation. La vallée du

Rhône des Valaisans est un magnifique endroit ensoleillé, mais la même vallée autour de Cavaillon est située à 4° de latitude plus au sud et à 5 heures de camion. Difficile de changer cette réalité!

Les statistiques des fruits dépendent beaucoup plus de la météo. La récolte d'abricots connaît des variations spectaculaires: 9 000 tonnes en 93, 17 000 tonnes l'année suivante et 4 135 en 95. La culture des fraises augmente régulièrement: de 1 350 tonnes en 91 à 19 250 tonnes en 95. Là aussi, goût du consommateur pour la fraîcheur et pour un produit que l'on ne peut guère stocker. La diminution du raisin de table semble sans remède. On passe de 10 000 tonnes en 91 à 6 600 tonnes en 95. Les habitudes alimentaires n'y sont pour rien; le prix de raisins importés est sans doute un argument décisif.

Les statistiques de fruits et légumes ne sont pas seulement un reflet de la politique agricole et de l'évolution du climat. Elles traduisent aussi de manière discrète des changements d'alimentation qui s'inscrivent dans la longue durée. jg

SURFING

Les visions de blue windows

LES TÉLÉCOMS PROPOSENT un service d'accès à Internet baptisé en dialecte suisse moyen blue windows. Heureusement, il est tout de même possible de sélectionner sa langue de travail sur l'écran. La semaine passée, ceux qui cliquaient sur «deutsch» voyaient apparaître une image proposant un dossier baptisé «Grossbritannien Wählen». Fort bien: les élections britanniques constituaient en effet l'actualité du moment.

En cliquant sur «français», nulle trace d'un tel dossier, mais des pages de livres stylisées qui annonçaient les journées littéraires de Soleure. Nous ne doutons pas qu'il s'agisse là d'une manifestation importante digne d'être signalée, mais les choix réalisés par les gestionnaires de blue windows, installés à Zurich, traduisent une vision de la Suisse qui nous laisse rêveurs: aux alémaniques, les solides dossiers politiques, aux romands la littérature et le monde éthérée de la poésie... jg

Médias

LE TELETEXT A maintenant sa revue de presse romande quotidienne aux pages 713 et suivantes.

LE BIHEBDOMADAIRE *Anzeiger von Saanen* publie chaque semaine dans Le «coin français» un résumé des informations locales des deux numéros précédents. Les relations avec le Pays d'Enhaut sont intenses. cfp

L'éthique et l'efficacité des essais cliniques

DANS L'IMAGE RATIONNELLE que la médecine moderne tente de présenter, les essais cliniques jouent un rôle central. Dans le scénario idéal, un nouveau traitement, par exemple un nouveau médicament, est comparé à un placebo, ou au médicament standard; dans les essais les plus exigeants, c'est au hasard que l'on attribue les patients au groupe nouveau traitement ou au groupe contrôle, et ni le médecin traitant ni le patient ne savent s'ils ont donné ou reçu le placebo ou le médicament à tester.

Le choc du sida

L'épidémie du sida a chamboulé cet ordre rationnel dès le début; d'abord, les malades ont fait pression pour que l'on écourte les tests précliniques, et que l'on accélère les procédures d'autorisation lorsque les résultats initiaux étaient prometteurs; dès l'arrivée des premiers médicaments ayant une cer-

taine efficacité (l'AZT), on a débattu s'il était éthique de ne donner qu'un placebo aux patients du groupe contrôle, alors qu'on pourrait peut-être les sauver avec ces nouvelles drogues. Pour accélérer quelque peu les essais cliniques, on a cessé d'utiliser (exclusivement) des indicateurs cliniques, comme la mortalité, en faveur de mesures indirectes, telles que le nombre des cellules immunitaires C4, cibles du virus, dans le sang des patients.

Mais aujourd'hui, le débat s'est encore aiguïté avec l'arrivée des trithérapies, ces thérapies agressives, cocktail des trois classes d'agents anti-viraux connus. Est-il éthiquement défendable d'offrir aux patients un traitement moindre que maximal? En clair, peut-on aujourd'hui offrir autre chose qu'une trithérapie? Non. Et doit-on comparer la trithérapie à d'autres médications? Non. Le seul critère, c'est l'abaissement du nombre de virus dans le sang; la trithérapie y parvient - c'est

une évaluation selon le résultat. Or l'évaluation selon le résultat, c'est ce que l'on l'exige des médecines douces réfractaires au traitement statistique. On peut méditer sur le paradoxe qui verra la branche de la médecine la plus imbriquée dans la biologie moléculaire partager peut-être avec l'homéopathie ses modes d'évaluation. *ge*
Science, 25 avril 1997

REFORME ELECTORALE VAUDOISE

Une correction, plus qu'une réforme

LE SYSTÈME ÉLECTORAL vaudois, plusieurs fois remanié depuis la fin de la guerre, l'a toujours été pour le renforcement de la majorité radicale: système majoritaire, puis combinaison du système proportionnel dans les villes (où l'on limite les dégâts) et du système majoritaire dans l'arrière-pays (où l'on rafle toute la mise), puis proportionnelle généralisée mais dans des arrondissements nombreux où un quorum de fait élevé (15 ou 20%) empêche souvent la représentation des petits partis. Chose curieuse, le peuple n'a jamais été ému par ces systèmes faits sur mesure. Les initiatives populaires qui proposaient des correctifs n'ont jamais abouti, ni même passionné.

Le système en vigueur, inspiré par le conseiller d'Etat radical Despland, se caractérise donc par un découpage, habile du point de vue radical, en 30 arrondissements. La réforme actuelle qui ramène le nombre de députés à 180 a le mérite de prendre le district comme

arrondissement électoral, à l'exception de Lausanne formant un arrondissement à elle seule.

En attendant la constitution

Le caractère biaisé du système actuel a donc été corrigé. C'est une raison pour approuver la réforme qui va être soumise au peuple le 8 juin prochain. On aurait pu espérer que soit dépassé le cadre du district. Le Conseil d'Etat vient de publier un exposé sur l'organisation territoriale qui prévoit avec pertinence dix régions. Elles auraient pu être aussi la base de nouveaux arrondissements électoraux.

Mais le système électoral qui doit être approuvé par les députés en place est par définition conservateur. Le regroupement régional des districts, ce sera pour la prochaine réforme, dans quelque vingt ans. A moins que la nouvelle Constitution en cours d'élaboration ne bouscule ce temps. *ag*

En coulisses

IL EN A MARRE de son image de milliardaire procédurier. Martin Ebner, le presque tombeur de ces MM. de l'UBS, Robert Studer en tête, consacre présentement beaucoup d'argent et tout son charme à se donner l'allure du grand protecteur des petits capitalistes. Il assure une efficace et intense présence dans les médias et fait diffuser à 1,2 million de ménages allemands une brochure intitulée *Acheter des actions rend indépendant*.

PASSÉ DU VIN (Schenk) à la bière (Feldschlösschen-Hürlimann), Gérard Stalder a gagné pas mal d'ennuis (Cardinal) et peu d'estime... en tout cas de la part de la dame Suzanne Hürlimann-Schmidheiny, longtemps actionnaire principale de la brasserie zurichoise. «Il manque totalement de charisme, comme de cette imagination et de ce flair si nécessaires pour réussir sur un marché émotionnel» (comme celui de la bière).

LES ANCIENS CONSULTANTS de McKinsey se vendent bien: Thomas Wellauer vient d'être nommé à la direction de la Winterthur Assurances, comme Lukas Mühlemann l'avait été en 1994 à celle de la Suisse de Réassurance, avant de prendre récemment la tête du Crédit suisse Group. On ne compte plus les sociétés suisses ayant un ancien de McKinsey dans les hautes sphères de leur hiérarchie: SBS, Fotolabo, Hero, Oerlikon-Bührle Holding, Forbo, Darier Hentsch, sans parler de Nestlé ou d'Uego-Hofer-Curti.

L'inévitable réforme du statut

De l'idéal bureaucratique inspiré du modèle weberien aux nouvelles exigences de flexibilité, les administrations doivent changer. En Suisse, tant au niveau fédéral que cantonal, des réformes sont en cours, justifiées par des budgets d'austérité et par le souci d'une plus grande efficacité. Plutôt que de s'accrocher à l'actuel statut, alors que celui-ci couvre de moins en moins d'employés, il serait préférable d'imaginer de nouveaux points de repères associant respect des travailleurs et amélioration des prestations.

LA CONFÉDÉRATION PRÉVOIT de réformer en profondeur le statut de ses fonctionnaires. Nombre de cantons et plusieurs villes l'ont déjà précédée sur cette voie ou vont suivre le mouvement. Mot d'ordre: dynamiser une administration trop rigide pour accomplir efficacement les tâches dévolues aux collectivités publiques. Mais, dans le contexte d'austérité budgétaire qui prévaut, ces réformes ne peuvent qu'inquiéter les intéressés. Ne conduisent-elles pas surtout, par réduction des effectifs et baisse des salaires, à péjorer les conditions de travail des serveurs de l'Etat?

Hierarchie et obéissance

Quand on aborde le thème de l'administration, il n'est pas inutile de faire un rapide retour à Max Weber, le père spirituel de la bureaucratie. Pour le sociologue allemand, l'Etat moderne impose sa domination par la loi, établie de manière rationnelle. Pour ce faire il s'appuie sur une administration dont l'efficacité résulte d'une organisation rationnelle elle aussi. Weber préconise un modèle bureaucratique caractérisé par le professionnalisme, la hiérarchie et l'obéissance à des règles impersonnelles. La structure de l'organisation et les compétences des différents services sont strictement définies par les lois et les règlements. La nomination à vie, à la suite d'une sélection sur concours, doit protéger le fonctionnaire contre les pressions et lui ouvrir les portes d'une carrière soigneusement planifiée. En Allemagne, ce statut est même ancré dans la Constitution qui fait obligation au législateur de respecter «les principes traditionnels de la fonction publique professionnelle». Parmi ces principes, la prise en charge des retraites et des frais médicaux des agents publics par le budget et non selon un système assurantiel.

Statuts helvétiques

Contrairement à ses grands voisins, la Suisse ne connaît pas cette conception classique du fonctionnaire. Chez nous, point de concours et d'examens qui permettent d'accéder à la fonction publique et d'y faire carrière. La Confédération nomme ses agents pour une période administrative de quatre ans, renouvelable. Genève et Vaud, qui pra-

tiquent la nomination à vie, font exception. Trois cantons – les Grisons, Zoug et Berne –, la ville de Berne et plusieurs communes ont supprimé la période administrative: l'autorité et l'agent peuvent résilier leurs rapports avec préavis.

Critique du modèle weberien

La réalité helvétique n'est pourtant pas si différente que l'expriment les textes juridiques. Au terme d'une période administrative, le renouvellement des mandats se fait de manière quasi automatique et nombre de fonctions sont conçues de manière à constituer de véritables filières d'avancement. Dans le service diplomatique, l'administration des douanes et aux PTT, les carrières sont même soigneusement réglementées.

La critique du modèle weberien est aisée. L'idéal bureaucratique postulé par le sociologue allemand reflète les besoins d'un Etat investi prioritairement des fonctions d'ordre et de sécurité. Le statut assure à l'agent la stabilité nécessaire à l'accomplissement de ses tâches. Il garantit aussi, grâce au principe hiérarchique, le respect des ordres émanant de l'autorité et impose au fonctionnaire un devoir de fidélité à l'égard de l'Etat. Une philosophie très prussienne et des règles qui fleurent bon la discipline militaire.

Les nouveaux leitmotivs

L'Etat moderne ne se limite plus à faire respecter l'ordre et à assurer la sécurité. Fournisseur important de prestations, il a pour mission de compenser les inégalités sociales et de mettre à disposition les infrastructures nécessaires au développement économique et social. Fidélité et obéissance, respect des règles ne garantissent plus la qualité de l'action publique. Au fonctionnaire on demande aujourd'hui de remplir sa mission avec efficacité; il doit faire preuve de compétence, d'esprit d'initiative et de sens des responsabilités. On retrouve là le leitmotiv des réformes en cours dans les administrations, quelle que soit l'étiquette dont on les affuble: plus de souplesse pour davantage d'efficacité et d'efficience. La flexibilisation des rapports de service doit contribuer à améliorer la capa-

les fonctionnaires

citée d'adaptation de l'administration confrontée à des tâches toujours plus complexes et à des problèmes nouveaux.

L'intention est louable: qui ne rêve d'une administration plus compétente et dynamique, encore plus au service du public et économe des deniers de l'Etat? Malheureusement, on ne peut jurer de la pureté de cette intention. En tous les cas, les fonctionnaires ne la perçoivent pas ainsi. En effet, la fonction publique a souffert des mesures d'économies imposées par les déficits budgétaires: réduction des effectifs, non-compensation du renchérissement, gel voire baisse des salaires réels. Dans ces conditions, le statut représente le dernier rempart contre l'insécurité. Les projets de réforme suscitent crainte et résistance parce qu'ils apparaissent étroitement liés à la dégradation des conditions de travail.

Un statut illusoire

Comment dès lors motiver les fonctionnaires, valoriser leurs compétences et faire appel à leur sens des responsabilités, alors que simultanément les autorités manient avec fougue la hache des économies? La contradiction est patente. Le rationnement des ressources prend le pas sur les exigences d'efficacité: réduction linéaire des budgets, postes vacants non repourvus, ces mesures indifférenciées dispensent d'une réflexion sur les priorités. Le conflit programmé avec la fonction publique remplace le débat politique sur les tâches de l'Etat, sur les secteurs à élaguer ou au contraire à renforcer.

Est-ce une raison suffisante pour s'accrocher au statut dans sa forme actuelle? Nous ne le pensons pas. Déjà les collectivités publiques font un large usage de la possibilité d'engager des em-

ploés à durée indéterminée, donc privés de la garantie de l'emploi. Au sein du personnel fédéral, cette catégorie représente plus d'un quart des effectifs. Plutôt que de lutter pour le maintien d'un statut qui protège de moins en moins d'agents, mieux vaut contribuer à l'élaboration d'un nouveau statut pour toute la fonction publique.

Quelques points de repère

- Sécurité de l'emploi. La suppression de la période administrative ou de la nomination à vie ne signifie pas forcément précarisation de l'emploi. Les rapports entre l'Etat et ses agents restent réglés par le droit public, qui offre une protection efficace contre l'arbitraire, plus efficace que celle du Code des obligations: tout licenciement doit être dûment motivé et peut faire l'objet d'un recours.
- Mécanismes salariaux. La progression automatique des salaires en fonction de l'ancienneté n'a pas fait problème aussi longtemps que la croissance économique était au rendez-vous. Cet automatisme, aujourd'hui budgétairement périlleux, doit laisser place à une négociation périodique avec les organisations représentatives du personnel

De l'adaptation à la souplesse

«LES MUTATIONS PROFONDES et toujours plus rapides observées dans les domaines de l'économie, de la société et de la politique, qui créent des situations sans cesse plus complexes et difficiles à interpréter, exigent de l'administration une plus grande capacité d'action et de réaction. Cela implique notamment des rapports de service qui

- garantissent la souplesse dans l'attribution des tâches
- permettent de différencier, en fonction de ces tâches, les conditions de travail des agents
- ménagent une certaine liberté d'action pour les décisions à prendre en matière de gestion
- favorisent la disposition au changement et à l'engagement.»

Ce langage de la gestion moderne, on le trouve dans le Message du Conseil fédéral à l'appui de son projet de révision de la Loi sur le statut des fonctionnaires (*Feuille fédérale* 1993 IV 520s.). Moderne? En 1924 déjà, le gouvernement ne s'exprimait guère autrement à l'occasion de la présentation de la nouvelle loi sur le même statut des fonctionnaires:

«L'application de la loi sera uniforme, mais la codification se doit bien garder de dégénérer en une réglementation par trop schématique qui priverait les administrations de la liberté de mouvement qui leur est nécessaire. Les dispositions légales doivent au contraire permettre une adaptation successive aux circonstances et aux besoins qui changent avec les années. Elles doivent permettre une sage appréciation des situations concrètes et tendre à développer chez le fonctionnaire l'esprit d'émulation, d'initiative et le sentiment de sa responsabilité». (*Feuille fédérale* 1924 III 4)

pour la fixation des augmentations réelles, en fonction de la situation économique et des ressources de l'Etat. Par contre les primes individuelles à la prestation – faussement intitulées salaire au mérite –, envisagées par la Confédération et plusieurs cantons, sont inacceptables. Dans les organisations modernes, publiques ou privées, la qualité du travail résulte le plus souvent d'un effort collectif et non de l'engagement particulier de l'un ou l'autre.

- Formation. Si l'Etat veut exiger plus de ses agents, il doit leur en donner les moyens. Bilan de compétence, évaluation et formation joueront un rôle central dans une administration réformée. Mais attention, si l'évaluation permet de corriger les erreurs et de combler les lacunes individuelles, elle contribue aussi à détecter les insuffisances organisationnelles et l'imprécision voire l'incohérence des objectifs assignés à un service. Evaluation de haut en bas, mais aussi de bas en haut.
- Mobilité. Dans une administration moderne, le rond-de-cuir vissé à son bureau une vie durant n'a plus cours. L'évolution rapide de la nature des tâches, la modification des priorités dans les interventions de l'Etat impliquent une plus grande mobilité du

personnel. Seul un effort permanent de formation et des procédures participatives feront que cette mobilité sera vécue comme une promotion et non comme une sanction.

Les bouleversements que connaissent et connaîtront les administrations représentent donc une chance pour les fonctionnaires et leurs organisations: participer activement à une modernisation de l'Etat qui valorise le service public. *jd*

Raimund E. Ger-
mann *Administration
publique en Suisse*, vo-
lume I, *L'appareil éta-
tique et le gouverne-
ment*, Berne, 1996,
Haupt

Pour un revenu minimum incitatif

Pierre Guex, assistant social au service social et du travail de Lausanne

Assistant social à Lausanne, Pierre Guex critique à titre personnel la mise en œuvre du RMR dans le canton de Vaud.

«**L**e RMR est subordonné à l'engagement du bénéficiaire de participer à sa réinsertion professionnelle et/ou sociale. Le contenu de cet engagement est concrétisé sous la forme d'un contrat signé par l'autorité compétente et le bénéficiaire...», art. 38 de la Loi sur l'emploi et l'aide au chômage.

Bien qu'on affirme dans les textes officiels que le RMR, considéré comme mesure complémentaire à la LACI, sera de nature à lutter efficacement contre le chômage, on pourrait chercher en vain une démonstration à l'appui de cette affirmation. On se contente en effet de dire qu'il faut adapter notre système d'aide sociale à la nouvelle donne économique et que le RMR en est le moyen. Mais comment compte-t-on réinsérer professionnellement les bénéficiaires du RMR alors que le système économique continue à les exclure?

Quant à la réinsertion sociale présentée comme une originalité du modèle vaudois, là aussi on pourrait chercher en vain une définition claire. Bref, le Conseil d'Etat vaudois fait un peu penser au Sganarelle de Molière prescrivant des remèdes avant d'avoir posé un diagnostic précis de la maladie.

Fausse note

Notons cependant une fausse note dans le concert des propos laudatifs émanant du Conseil d'Etat. Jacques Martin, chef démissionnaire du DAIC déclare: «(...) Je souhaite vivement que ces dispositions nous permettent d'agir avec efficacité, sans oublier ce qu'elles représentent vraiment, à savoir un pis-aller dans la lutte contre le chômage. Un seul remède sera vraiment efficace pour juguler ce fléau moderne, et ce sont les entreprises vaudoises qui peuvent l'administrer, il s'appelle maintien et création d'emplois.(...)»

On peut donc multiplier les mesures dites d'insertion, on ne créera pas d'em-

ploi nouveau par ce moyen-là. De plus, on place les travailleurs sociaux dans une situation paradoxale de double contrainte puisqu'on dit en substance «soyez efficaces avec une méthode qui ne l'est pas».

La déclaration de Jacques Martin souligne aussi la mission quasi impossible qui sera confiée aux ORP: d'une part ils devront trouver des mesures actives pour les bénéficiaires de la LACI sous peine d'être sanctionnés financièrement par la Confédération; d'autre part le contexte économique dit de crise structurelle risque encore de s'aggraver. Dès lors quelles véritables mesures d'insertion restera-t-il pour les «RMRistes»? Maintenir comme objectif le retour à l'emploi, n'est-ce pas produire un discours de l'illusion ou un «déni de la réalité»? Plus grave encore: n'est-ce pas placer le RMRiste dans une situation de double contrainte pouvant être à l'origine d'une pathologie?

Quant à la «réinsertion sociale», tâche dévolue aux assistants sociaux, elle reposera sur une méthode d'accompagnement dite de travail social par objectifs et sur deux pôles: un bilan social ayant pour but de déterminer quel type de mesure offrir à chaque groupe de personnes en fonction de ses besoins et de son itinéraire particulier et une contre-prestation définie conjointement avec le bénéficiaire puis entérinée sous forme de contrat.

Questions

- Alors que le problème est socio-économique et politique – il résulte d'une inadéquation de l'offre et de la demande sur le marché du travail – ne risque-t-on pas de dire implicitement aux usagers: «si vous ne trouvez pas de travail, c'est vous l'inadapté, le cas social, c'est vous qui devez changer»?

- Ne risque-t-on pas aussi de faire dériver le travail social vers des pratiques inquisitoriales? On ne voit d'ailleurs pas très bien à quoi rime un tel investissement dans un bilan ou un diagnostic social si exhaustif en regard des possibilités et moyens dégagés dans le cadre de la mise en place du RMR.

- Et même si ces moyens étaient conséquents, pourraient-ils vraiment atteindre leur but? Vraisemblablement pas, car ces mesures ne pourront éliminer la

cause du problème: perte d'un emploi et impossibilité d'en trouver un nouveau.

Quant à la logique découlant de l'obligation d'une contre-prestation, elle pourrait entraîner l'assistant social dans un paternalisme régressif consistant à penser, à organiser et à décider ce qui est bon pour son client, même si formellement ce dernier est partie prenante de l'élaboration d'un processus contractuel. Le cas échéant, l'assistant social pourrait même sanctionner le comportement du RMRiste s'il le juge non conforme aux engagements. Dans ce cas de figure, seraient utilisés deux «outils» archaïques: la carotte et le bâton... une méthode peu compatible avec la déontologie de la relation d'aide.

Face à ce constat qui contient toutes les prémisses d'une véritable schizophrénie institutionnelle, trois propositions:

D'une part, remplacer la dernière lettre du sigle RMR par un «I» voulant dire incitatif. D'autre part, abandonner la notion de bilan ou de diagnostic social car elle ne fait que renforcer la stigmatisation sociale du RMRiste. Enfin, le droit au RMR doit être inconditionnel, ce qui implique de rendre facultatives les recherches de travail et les mesures dites de réinsertion professionnelle et sociale. Le défi consisterait à rendre ces mesures véritablement attractives et incitatives. ■

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Claude Pahud (cp), Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

Gérard Escher (ge)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Charles-F. Pochon (cfp)

Le Débat: Pierre Guex

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Etudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

Quand les chômeurs allaient à la plage

Il est des lieux qui jalonnent immanquablement la vie des habitants d'une cité: parcs publics, écoles, rues et places, bistrots, cinémas, magasins... La piscine de Bellerive-Plage – «Bellos» pour les Lausannois – en est un. Un livre récemment paru raconte son histoire.

«**B**ELLOS» A UN petit coin réservé dans la mémoire de chaque Lausannois: instants de paresse et de loisir, bonheurs soustraits au quotidien, amours et piqûres d'abeilles sous le pied.

Nos plus vieux souvenirs sont attachés à ces lieux-phares et ce que nous sommes leur est étroitement lié. Nous assistons parfois à leur naissance, aux polémiques qui l'accompagnent. On stationne longuement devant leur chantier, on observe les machines fabuleuses qui y fonctionnent et le savoir-faire des ouvriers.

La plupart d'entre eux ont été créés avant nous, on vieillit avec, on les voit se transformer, disparaître, ou ils nous survivent.

A l'époque aussi, la crise

Je suis trop jeune pour avoir vu le chantier de Bellerive-Plage. La piscine est terminée en 1937, trois ans après la décision de mise en œuvre. Mais le livre qui vient d'être édité comble cette erreur... de jeunesse. Les photos et les plans qui abondent permettent de revivre cette époque, comme on lorgne à travers les palissades entourant les chantiers.

Les saisons reviennent: l'économie était en crise et le chômage florissant. L'assurance chômage n'existait pas encore, la peur du déficit public était moins omniprésente. La Municipalité, «rouge» depuis 1934, outre des aides humanitaires engage des grands travaux comme l'assainissement de la Cheneau de Bourg, le comblement de la vallée du Flon, la création du parc de Valency et de Bellerive-Plage. Cette dernière surtout sera l'occasion de fournir du travail aux entreprises et aux chômeurs. Le comblement du lac demande beaucoup de main-d'œuvre et la mécanisation est limitée. Le souci humanitaire s'accompagne de la volonté de réduire le risque social que représentent les inactifs.

Cette visée économique et sociale coïncide avec des préoccupations hy-

giénistes: le bain, le soleil et la gymnastique participent de la lutte contre la tuberculose. Préoccupations touristiques aussi: Lausanne était sans plage digne de ce nom et la politique sportive était déficiente. On était loin alors d'une capitale olympique.

Parmi quarante-trois projets, le jury choisit celui de Marc Piccard, jeune architecte de Lutry. Son projet, asymétrique, s'intègre particulièrement bien aux lieux. L'entrée, une rotonde à toit plat, qui comprend un restaurant, distribue les baigneurs dans leurs vestiaires, à l'étage qui correspond à leur sexe. De ce bâtiment, parallèle au rivage, on sort par des escaliers en colimaçon, en béton. Le béton permet également le toit plat, enjeu sensible entre architecture traditionnelle et moderne, alpine et rurale. C'est l'architecture dite «fonctionnelle», à laquelle la gauche s'identifie, qui aura raison. Comme les deux points de vue, entreprises et chômeurs, y trouvent leur compte, le consensus est aisément obtenu. Bellos a le toit plat. Le plongeur qui, à l'origine, donnait dans le lac, est l'âme de l'ensemble, il synthétise la

créativité nouvelle qu'autorisait le béton armé: dynamisme, ludisme et vertige.

En 1962, Piccard est chargé de l'agrandissement de Bellerive-Plage, en proie au succès. Il s'agit en fait d'une refonte. On ajoute un bassin et des jeux. Surtout, le plongeur quitte le rivage qui s'éloigne à 120 mètres des bâtiments. Bellos devient une piscine.

Deux réflexions viennent après la lecture.

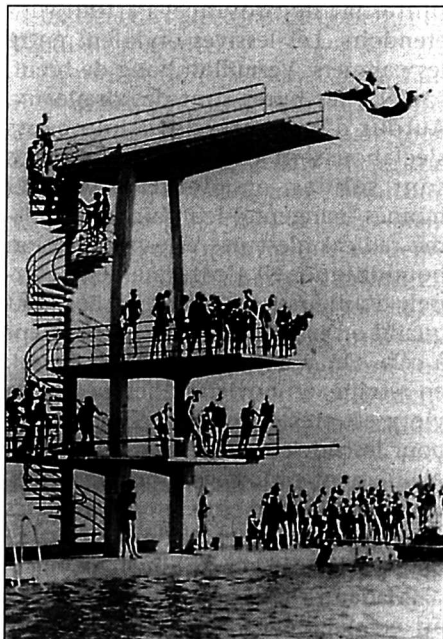
Architectures et crise

Que restera-t-il de notre période de crise? Des années 90, probablement la Tour Galfetti, joyau de la période spéculative. La fonction des réalisations n'est pas identique, l'une est destinée au public, l'autre est privée. Comment pourtant ne pas mettre en rapport la volonté d'ouverture, de ludisme, d'insertion topographique de la première, et l'esthétique écrasante, close et hérissée de la seconde, son refus de l'élément humain, éjecté presque de force, à peine plongé dans son puits et ses dédales inquiétants?

La similitude des conditions économiques, ensuite, renvoie aux réponses différentes. La crise des années trente s'attachait à des solutions collectives: la relance économique et la résorption du chômage se concrétisaient dans des projets d'utilité publique. Aujourd'hui, on oscille entre le soutien individuel, psychologisant, et des réalisations dont l'«utilité» est parfois ambiguë. L'exemple le plus symbolique est la reconstitution d'une galère, par des chômeurs, à Morges. Bellos, qui a été construite par des chômeurs, est arrimée à la ville; on envoie de nos jours les chômeurs ramer au milieu du lac, en attendant la reprise.

Dans le même temps, entre 1990 et 1993, Bellos a été rénovée; pas par des chômeurs en programme d'occupation.

cp
M. Jaquet, J. Gubler, I. Lamunière, P. Devanthéry, *Bellerive-Plage, projets et chantiers*, Payot Lausanne, 1997.



Pierre Izard

Déjeuner de moines

Anne Rivier, qui connaît bien l'Orient, rentre d'un voyage en Birmanie. Voici le troisième des quatre articles qu'elle en a tirés.

MANDALAY, 4 HEURES du matin. Le vacarme continue. Je n'ai pas fermé l'œil: une célébration religieuse tient toute la ville en éveil. Dans chaque temple, dans chaque monastère, on lit les textes sacrés. Retransmis par haut-parleurs. Le canon bouddhique a des accents de campagne électorale.

Je me réfugie à la salle de bains. Des odeurs d'égout me sautent au visage, insupportables de précision. Vite, la fenêtre. C'est pire: âcres fumées d'encens, de charbon de bois, relents de poisson séché, de bouses de buffle, je suffoque. Et cette poussière comme un vitrage opaque, on n'y voit pas à un mètre.

De retour dans ma chambre, j'allume la lumière, au diable les moustiques, et j'essaie de lire un moment. Peine perdue. Dehors, les couvents se relaient au-dessus des toits plats des faubourgs. Les niveaux sonores alternés condamnent toute écoute suivie, l'hermétisme de la langue et de sa musique découragent le simple effort de préhension. L'épuisement ajoute au sentiment d'étrangeté fondamentale; jamais je ne me suis sentie aussi exilée. Les larmes aux yeux, je me recouche. Recroquevillée, les genoux sous le menton, je me chantonne du Bach en guise de berceuse.

Moines sans regard

6 heures 30. J'ai bien failli ne pas entendre mon réveil. Le guide (appelez-moi Johnny) frappe plusieurs fois à ma porte: «Le déjeuner de moines, Madam!» Des moines, des moines et encore des moines. Je les ai entendus toute la nuit, j'en ai vu des centaines hier, Mandalay est leur capitale.

Dès le lever du soleil, ils quadrillent la cité. Tête baissée, pieds nus dans la terre, sur le bitume troué, entre les crachats sanglants du bétel, ils vont de porte en porte, de boutique en marché, leur bol de laque noire collé sur la poitrine, quémander l'unique repas de la journée. Leur robe rouge dénude une épaule charnue à la peau mate, un cou souvent athlétique. Les crânes rasés ont des reflets d'ivoire ancien. Leur regard, quand il s'oublie et se relève sur

la passante que je suis, trahit une gêne évidente. Car s'il ne fait aucun doute que l'étrangère appartient au genre humain, elle est aussi fort éloignée du stade supérieur de son développement spirituel. Pas de mépris, pas de rejet objectif à mon égard mais pas de sourire, pas de salut non plus. Exception remarquable dans un pays où tout le monde vous fait fête. Ici comme ailleurs, la chasteté des hommes produit les mêmes effets: la femme est toujours un obstacle à franchir.

Le repas des moines: voyeurisme touristique

«Nous y voilà, Madam. Plus de 700 moines habitent dans ce monastère. La règle veut qu'ils mangent avant 12 heures. Nous pourrions assister à ce spectacle, c'est très rare, you know!» Johnny est fier, moi pas. Mes scrupules le laissent de marbre. Devant l'entrée, deux énormes cars de touristes. Japonais, Français, Italiens. Il fait une chaleur d'étuve. Je m'échappe. Je traverse un jardin, m'engage dans une allée bordée d'une dizaine de coquets pavillons bleu ciel à deux étages. Sans doute des dortoirs, séparés les uns des autres par des courettes bétonnées. Aux balcons, des moinillons m'observent gravement. L'ensemble rappelle l'internat de province. Partout, des étendoirs. Les lessives ondulent entre les palmiers. Vermillon, sang de bœuf, tomate, les bures sont des drapeaux. Autour d'un puits, des adolescents s'éclaboussent en riant. Leurs corps sont solides, en pleine santé. Les moines mangent à leur faim. L'ascétisme radical n'est pas une prescription bouddhique. Ni l'enfermement éternel, d'ailleurs: on quitte le couvent quand on le désire, pas de déshonneur à cela. On y entre de même, à l'essai, en retraite, en noviciat. N'empêche. La vie y est très dure, les préceptes (10 pour les novices, 227 pour les moines pleinement ordonnés) contraignants. Le moine dépend entièrement des laïcs pour sa subsistance, il donne tout ce qu'il possède à la communauté...

«Madam, the lunch, quick!» Johnny est en nage. Une clochette, un gong sonnent. Un silence solennel s'installe.

Tassée dans les couloirs ouverts sur la scène, la troupe des touristes retient son souffle. Les moines s'asseyent à même le sol devant les rangées de tables basses. Les parois de teck rougeoyent, le réfectoire est un couchant en plein midi. Puis, sur un signal insaisissable, dans un ballet symphonique, les bols sont ouverts et le repas commencé. Les flashes crépitent, on calcule les distances, on mesure l'intensité de la lumière, on cadre, on se bouscule, on murmure, on se presse vers les fenêtres pour mieux voir. Une douzaine de cinéastes enjambent les hauts seuils de bois poli, se risquent au cœur de la cérémonie. Courbés, bossus, ils filment des visages en plan rapproché. Près de moi, un moine visé peine à déglutir. Une Française me prend à témoin, s'offusque. Je sors. Johnny ne comprend pas. Le tourisme, il est pour cent pour cent pour. Il plaide: «Personne ne les a forcés, ils étaient d'accord».

Conversation interrompue

Mandalay, 16 heures, l'après-midi. Au temple de Mahamuni, deux jeunes bonzes m'ont abordée. Regardée droit dans les yeux, enfin. Sous prétexte de parfaire leur anglais, ils m'ont bombardée de questions: «how long is your visa? Switzerland, good land?» Notre groupe s'est élargi de quelques étudiants supplémentaires. Brièvement, j'ai eu peur. Peur de les mettre en danger. Seule pagode à avoir osé vendre des portraits d'Aung San Suu Kyi aux plus sombres moments de son combat, Mahamuni n'est pas en odeur de sainteté. Ni les jeunes moines, en général. Au cœur des manifestations prodémocratiques de 1988, ils ont subi une répression féroce. Depuis, leurs autorités semblent avoir été achetées par la junte, mais la base attend son heure.

Mes appréhensions sont justifiées. Sortis de nulle part, trois soldats armés nous entourent. La conversation s'est tarie d'un coup. On nous raccompagne. J'ai serré des mains, demandé et obtenu la grâce d'une photo-souvenir. Johnny s'est donné de la peine, elle est très réussie. Pas trace d'uniforme. L'armée a dû se défilier au dernier moment.

Anne Rivier